

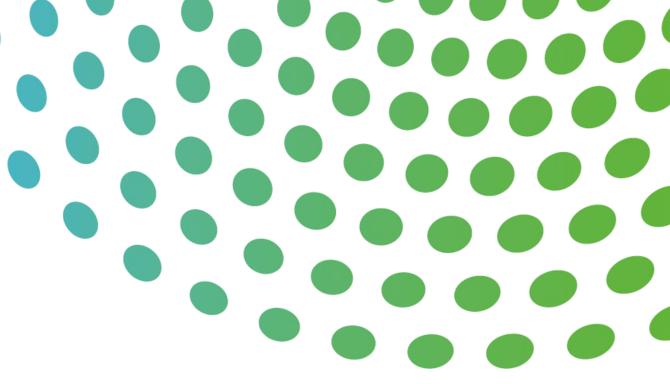
LA SOLUTION
DE PRODUCTION
ET DE DISTRIBUTION
D'HYDROGÈNE VERT
SUR LA RÉGION OCCITANIE /
PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE











PRESENTATION DU PROJET











Objectifs

- Développer les usages de l'H2 vert sur la Région Occitanie, autour des plateformes aéroportuaires, et réduire leur empreinte carbone
 Développer les infrastructures d'H2 vert pour la mobilité, l'industrie et le logistique
 - Déployer des services autour de la mobilité zéro émissions (bus, utilitaires, berlines, transport lourd etc.)
- HYPORT, une société commune entre ENGIE Solutions (51%) et l'Agence Régionale Energie Climat Occitanie (49%), pour concrétiser la politique énergétique ambitieuse de la Région Occitanie et accompagner les acteurs publics et les industriels vers une transition zéro carbone

Société de portage, de développement et de commercialisation d'infrastructures, d'offres et de services liés à l'hydrogène vert en Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la SAS HyPort s'appuie sur les ressources et les compétences de ses actionnaires et partenaires pour :



La réalisation des unités de production et des stations de distribution H₂



La location des terrains



L'exploitation et la maintenance des unités et des stations



Le leasing de véhicules



Le financement des infrastructures



L'achat et la vente d'énergies

- Un premier projet à l'aéroport de Toulouse Blagnac, pour développer les usages de l'hydrogène autour des écosystèmes aéroportuaires, soutenu par l'ADEME, la Région Occitanie et le FCH-JU
- De nombreux autres projets en développement à travers la Région

HISTORIQUE DU PROJET





Appel à projets « Territoires Hydrogène »

lancé dans le cadre de « La Nouvelle France Industrielle », pour faire émerger des projets de démonstrateurs mettant en œuvre l'hydrogène dans ses différents usages (mobilité, stockage de l'énergie, valorisation de l'hydrogène fatal, etc.), autour de dynamiques de territoires



Création de la société de projet HyPort SAS, détenue à 51%

par ENGIE Solutions et à 49% par l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat – AREC Occitanie



Mise en service de la station hydrogène à l'Aéroport Toulouse-Blagnac



lancée par la Région Occitanie sur la filière hydrogène autour de 4 piliers : production EnR, biogaz et bio-H₂, tourisme et industrie aéronautique



Convention de partenariat signée entre la région Occitanie et ENGIE Cofely

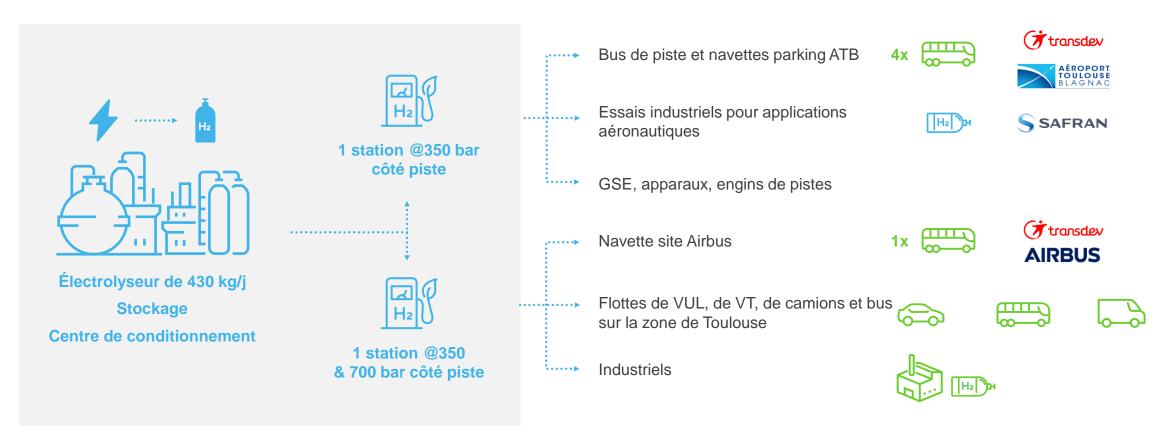


Lancement du premier projet
HyPort à l'Aéroport ToulouseBlagnac, portant sur une unité de
production et deux stations de
distribution d'hydrogène
renouvelable





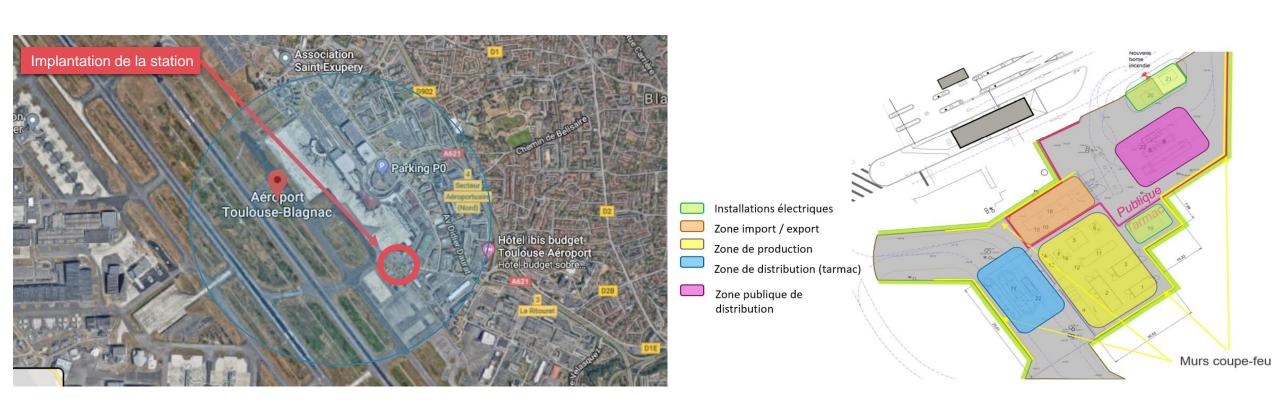
DES USAGES ET DES CLIENTS MULTIPLES POUR LE 1ER PROJET DE L'AÉROPORT DE TOULOUSE BLAGNAC



1 UNITÉ DE PRODUCTION ET D'EXPORT 2 STATIONS DE DISTRIBUITION < 200 VÉHICULES & INDUSTRIE 145 TONNES/AN D'H₂

IMPLANTATION DU PROJET





- Les unités de production / distribution d'H2 vert sont implantées au sein de l'Aéroport de Toulouse Blagnac, à proximité immédiate du portail C, sur une zone publique et privée
- Le site, d'une surface de 2 600 m², se situe dans une zone névralgique, à proximité immédiate des usages aéroportuaires et logistiques, du centre ville de Toulouse et des axes routiers

MONTAGE CONTRACTUEL



Clients Finaux









Collectivités, entreprises de services, messageries, etc...

Bureau de contrôle, SPS, Contrôle technique, SSI Contrats d'AMO réglementaire

Contrats de vente d'H₂

Solutions de mobilité durable

TRACTEBEL

Contrats de MOE



Contrats de Réalisation-Exploitation-Maintenance



RÉALISATION

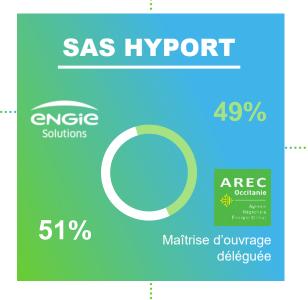






EXPLOITATION / MAINTENANCE

Maintenance des unités de production et exploitation des stations



Leaseurs

Contrats de leasing de véhicules terrestres

Contrats
de financement







Contrats de locations de terrains

Aéroports / Région / Partenaires privés

Contrats d'achat d'énergies Fournisseur électricité / Green PPA







H₂ Secours (bouteilles)





PROJET DE L'AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC



DES SOUTIENS FINANCIERS RÉGIONAUX, NATIONAUX ET EUROPÉENS



La Région Occitanie dans le cadre de son Plan Hydrogène, à hauteur de 700 K€



L'ADEME dans le cadre de l'AAP « Écosystèmes de mobilité H₂ », sur les infrastructures de production/distribution d'H₂ vert et le développement des usages de mobilité, à hauteur de 5 249 K€



Le programme européen JIVE 2, pour le déploiement de bus H₂ (co-financé par l'Union européenne, le FCH-JU (Fuel Cells Hydrogène Joint Unit) et Hydrogène Europe), à hauteur de 776 K€



UNE AMBITION DE MAILLAGE TERRITORIAL





La société HyPort travaille avec l'ensemble des acteurs publics et privés de la région Occitanie pour intégrer l'hydrogène vert au cœur de l'économie régionale

- Projet en cours pour l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées (lauréat de l'appel à projets de la région Occitanie) pour le déploiement d'une unité de production et de distribution d'hydrogène renouvelable, à destination des bus de l'agglomération tarbaise, de véhicules utilitaires et de véhicules de tourisme
- Projet en cours pour l'agglomération Toulouse Métropole (lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt en octobre 2020), pour le développement d'une station hydrogène sur la zone de l'Oncopole
- Projet de construction d'un réseau de stations de distribution d'hydrogène vert sur l'ensemble du territoire de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée
- Opportunités de développement à l'étude : stations hydrogène sur les autres sites aéroportuaires de la région Occitanie, pour les trains H₂ de la SNCF, pour la mobilité lourde et logistique (chariots, engins aéroportuaires), les process industriels...

RUBRIQUES ICPE APPLICABLES AU PROJET



	Rubriques	Désignation et activité	Seuil de la rubrique atteint par le projet	Régime de classement et rayon d'affichage
Electrolyse et distribution d'hydrogène	1185	Utilisation de gaz a effet de serre fluorés dans des équipements frigorique ou climatique clos en exploitation		NC
	1416	Stations-service : installations, ouvertes ou non au public, où l'hydrogène gazeux est transféré dans les réservoirs de véhicules, la quantité journalière d'hydrogène distribuée étant supérieure ou égale à 2 kg/jour	2 kg/jour	DC – Arrêté du 22/10/2018
	1630	Emploi ou stockage de potasse caustique	La quantité susceptible d'être présente sur site est inférieure à 100 t	NC
	3420	Fabrication en quantité industrielle par transformation chimique ou biologique de produits chimiques inorganiques, tels que : a) Gaz, tels que [], hydrogène, []	La quantité d'H2 produite projetée est faible : 200 Nm3/h Faibles impacts environnementaux	Non classé
	4715		La quantité susceptible d'être présente est inférieure à 1T	Déclaration
	4725	Oxygène	La quantité susceptible d'être présente est inférieure à 2T	Non Classé

SYNTHESE DES DEMARCHES REALISEES ET EN COURS



Démarches réalisées :

- Télédéclaration ICPE : Rubriques ICPE 1416 et 4715, le projet n'est pas classé au titre de la loi sur l'eau
- Dépôt et obtention du permis de construire (et de démolir)
- Réalisation d'une étude de sureté, intégrant des scénarii de menaces liées au contexte aéroportuaire (une partie est classée confidentiel défense)
- Rapport Initial du Contrôleur Technique (RICT)
- Echanges et demandes de précisions DREAL
- Réalisation d'une étude de danger (non réglementaire, mais effectuée en complément par HyPort), dont analyses HAZID et HAZOP

Démarches à venir :

Contrôle initial de la conformité réglementaire vis-à-vis de l'arrêté sectoriel pour la rubrique 1416 (dans les 6 mois après l'ouverture)





